



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CREUSE

ISSN – 0990 – 8935

Recueil des Actes Administratifs

Préfecture de la Creuse

Spécial n°10 publié le 09/05/2012

Délégations de signature DDFIP

Sommaire

Services Déconcentrés de l'Etat en Creuse

Direction Départementale des Finances Publiques

| | |
|---|---|
| Décision de délégation de signature à M. Marc DUPUY, délégué départemental de l'action sociale du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et du ministère du budget, des comptes publics et de la réforme de l'état à compter du 10 mai 2011 | 1 |
| Décision de délégation de signature en matière d'actes relevant du pouvoir adjudicateur à compter du 10 mai 2012 | 4 |
| Décision de délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à compter du 10 mai 2012 | 6 |
| Décision de délégations spéciales de signature pour le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) à compter du 10 mai 2012 | 8 |

Décision

Décision de délégation de signature à M. Marc DUPUY, délégué départemental de l'action sociale du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et du ministère du budget, des comptes publics et de la réforme de l'état à compter du 10 mai 201

Administration :

Services Déconcentrés de l'Etat en Creuse
Direction Départementale des Finances Publiques

Signataire : Responsable du pôle

Date de signature : 03 Mai 2012

**DÉCISION DE DÉLÉGATION DE SIGNATURE À M. Marc DUPUY,
DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE
DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI, ET
DU MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT
À COMPTER DU 10 MAI 2012**

La responsable du pôle pilotage et ressources de la direction départementale des finances publiques de la CREUSE,

VU le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;

VU la note n°78020 du directeur de la comptabilité publique en date du 28 octobre 1991 relative aux modalités de gestion des crédits déconcentrés d'action sociale ;

VU le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies d'avances et de recettes des organismes publics ;

VU l'arrêté ministériel du 14 juin 2001 modifié par l'arrêté du 9 novembre 2007, instituant des régies d'avances auprès des directions départementales des services fiscaux pour le compte de la direction des personnels et de l'adaptation de l'environnement professionnel du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (action sociale) ;

VU l'arrêté ministériel du 15 janvier 2002 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'action sociale ;

VU le décret n° 2004-374 en date du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU l'arrêté ministériel du 11 octobre 2010 portant nomination de M. Marc DUPUY en qualité de délégué de l'action sociale du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et du ministère du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État pour le département de la CREUSE ;

VU l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction départementale des finances publiques de la CREUSE ;

VU l'arrêté du 26 juin 2007 portant nomination de Mme Stéphanie BINET en qualité d'inspectrice principale du Trésor public, et l'affectant dans le département de la CREUSE ;

VU l'avis du directeur général des finances publiques du 8 septembre 2010 maintenant Mme Stéphanie BINET affectée à la direction départementale des finances publiques de la CREUSE et la nommant en qualité de responsable du Pôle Pilotage et ressources ;

VU le décret n°2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2012110-02 du 19 avril 2012 mettant fin à l'intérim, par Mme Eliane DESLANDES, Inspectrice principale des Finances publiques, de Mme Stéphanie BINET, en qualité de Responsable du Pôle Pilotage et ressources, à compter du 10 mai 2012 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2012110-03 du 19 avril 2012 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Mme Stéphanie BINET, inspectrice principale des Finances publiques, responsable du Pôle Pilotage et ressources, à compter du 10 mai 2012 ;

VU la décision du 12 janvier 2012 portant délégation de signature en matière d'action sociale du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, et du ministère du budget, des comptes publics, et de la réforme de l'État;

VU la nomenclature d'exécution du budget général de l'État au titre de la loi de finances pour 2012 ;

Décide :**Article 1^{er}**

M. Marc DUPUY, délégué départemental de l'action sociale pour le département de la CREUSE est personnellement et individuellement habilité à signer tous les actes d'engagement juridique et à constater le service fait pour les dépenses du programme 218 « conduite et pilotage des politiques économique et financière » du budget opérationnel de programme « action sociale - hygiène et sécurité », de la sous-action 11 - action sociale (titres 2, 3, 5 et 7) et de la sous-action 12 - hygiène et sécurité - Prévention médicale (titres 3 et 5).

Article 2

Cette autorisation ne confère pas à M. Marc DUPUY, délégué départemental de l'action sociale du département de la CREUSE, la qualité d'ordonnateur secondaire.

Article 3

La précédente délégation du 12 janvier 2012 est abrogée.

Article 4

La responsable du pôle pilotage et ressources de la direction départementale des finances publiques de la CREUSE et le délégué de l'action sociale pour le département de la CREUSE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Guéret, le 3 mai 2012

La responsable du pôle pilotage et ressources de la
direction départementale des finances publiques de la CREUSE,
L'inspectrice principale des Finances publiques,

Signé : Stéphanie BINET.

Décision

Décision de délégation de signature en matière d'actes relevant du pouvoir adjudicateur à compter du 10 mai 2012

Administration :

Services Déconcentrés de l'Etat en Creuse
Direction Départementale des Finances Publiques

Signataire : Responsable du pôle

Date de signature : 03 Mai 2012

**DÉCISION DE DÉLÉGATION DE SIGNATURE EN MATIÈRE
D'ACTES RELEVANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR
À COMPTER DU 10 MAI 2012**

La responsable du pôle pilotage et ressources de la direction départementale des finances publiques de la CREUSE,

VU le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;

VU le décret n°2004-374 en date du 29 avril 2004, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié par le décret n°2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 ;

VU le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

VU le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

VU l'arrêté du 26 juin 2007 portant nomination de Mme Stéphanie BINET en qualité d'inspectrice principale du Trésor public, et l'affectant dans le département de la CREUSE ;

VU l'avis du directeur général des finances publiques du 8 septembre 2010 maintenant Mme Stéphanie BINET affectée à la direction départementale des finances publiques de la CREUSE et la nommant en qualité de responsable du Pôle Pilotage et ressources ;

VU le décret n°2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;

VU l'arrêté préfectoral n°2012110-02 du 19 avril 2012 mettant fin à l'intérim, par Mme Eliane DESLANDES, Inspectrice principale des Finances publiques, de Mme Stéphanie BINET, en qualité de Responsable du Pôle Pilotage et ressources, à compter du 10 mai 2012 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2012110-04 du 19 avril 2012 portant délégation de signature en matière d'actes du pouvoir adjudicateur à M. Gérard PERRIN, Directeur départemental des Finances publiques de la CREUSE, à compter du 10 mai 2012 ;

VU la décision du 13 septembre 2011 portant délégation de signature en matière d'actes relevant du pouvoir adjudicateur ;

Décide :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Stéphanie BINET, la délégation qui lui est conférée par arrêté du préfet de la CREUSE en date du 19 avril 2012 sera exercée par M. Didier VOLFF, inspecteur principal des Finances publiques.

Article 2

La précédente décision du 13 septembre 2011 est abrogée.

Article 3

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Guéret, le 3 mai 2012

La responsable du pôle pilotage et ressources de la
direction départementale des finances publiques de la CREUSE,
L'inspectrice principale des Finances publiques,

Signé : Stéphanie BINET

Décision

Décision de délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à compter du 10 mai 2012

Administration :

Services Déconcentrés de l'Etat en Creuse
Direction Départementale des Finances Publiques

Signataire : Responsable du pôle**Date de signature :** 03 Mai 2012

**DÉCISION DE DÉLÉGATION DE SIGNATURE EN MATIÈRE
D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE
À COMPTER DU 10 MAI 2012**

La responsable du pôle pilotage et ressources de la direction départementale des finances publiques de la CREUSE,

VU le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;

VU le décret n° 2004-374 en date du 29 avril 2004, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié par le décret n°2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 ;

VU le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

VU l'arrêté du 26 juin 2007 portant nomination de Mme Stéphanie BINET en qualité d'inspectrice principale du Trésor public, et l'affectant dans le département de la CREUSE ;

VU le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

VU l'avis du directeur général des finances publiques du 8 septembre 2010 maintenant Mme Stéphanie BINET affectée à la direction départementale des finances publiques de la CREUSE et la nommant en qualité de responsable du Pôle Pilotage et ressources ;

VU le décret n°2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2012110-02 du 19 avril 2012 mettant fin à l'intérim, par Mme Eliane DESLANDES, Inspectrice principale des Finances publiques, de Mme Stéphanie BINET, en qualité de Responsable du Pôle Pilotage et ressources, à compter du 10 mai 2012 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2012110-03 du 19 avril 2012 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Mme Stéphanie BINET, inspectrice principale des Finances publiques, responsable du Pôle Pilotage et ressources, à compter du 10 mai 2012 ;

VU la décision du 12 janvier 2012 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire ;

Décide :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Stéphanie BINET, la délégation qui lui est conférée par arrêté du préfet de la CREUSE en date du 19 avril 2012 sera exercée par M. Didier VOLFF, inspecteur principal des Finances publiques.

Article 2

La précédente délégation du 12 janvier 2012 est abrogée.

Article 3

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Guéret, le 3 mai 2012
La responsable du pôle pilotage et ressources de la
direction départementale des finances publiques de la CREUSE,
L'inspectrice principale des Finances publiques,

Signé : Stéphanie BINET

Décision

Décision de délégations spéciales de signature pour le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) à compter du 10 mai 2012

Administration :

Services Déconcentrés de l'Etat en Creuse
Direction Départementale des Finances Publiques

Signataire : Responsable du pôle

Date de signature : 03 Mai 2012

**DÉCISION DE DÉLÉGATIONS SPÉCIALES DE SIGNATURE POUR LE
COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)
À COMPTER DU 10 MAI 2012**

La responsable du Pôle Pilotage et ressources de la direction départementale des finances publiques de la CREUSE,

VU le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la Comptabilité publique ;

VU le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

VU le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

VU le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

VU le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des finances publiques ;

VU l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction départementale des finances publiques de la CREUSE ;

VU l'arrêté du 26 juin 2007 portant nomination de Mme Stéphanie BINET en qualité d'inspectrice principale du Trésor public, et l'affectant dans le département de la CREUSE ;

VU l'avis du directeur général des finances publiques du 8 septembre 2010 maintenant Mme Stéphanie BINET affectée à la direction départementale des finances publiques de la CREUSE et la nommant en qualité de responsable du Pôle Pilotage et ressources ;

VU le décret n°2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2012110-02 du 19 avril 2012 mettant fin à l'intérim, par Mme Eliane DESLANDES, Inspectrice principale des Finances publiques, de Mme Stéphanie BINET, en qualité de Responsable du Pôle Pilotage et ressources, à compter du 10 mai 2012 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2012110-05 du 19 avril 2012 portant délégation de signature pour le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) à Mme Stéphanie BINET, inspectrice principale des Finances publiques, responsable du Pôle Pilotage et ressources, à compter du 10 mai 2012 ;

VU la décision du 12 janvier 2012 portant délégation de signature pour le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) ;

Décide :

Article 1 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Stéphanie BINET, la délégation qui lui est conférée par arrêté du préfet de la CREUSE en date du 19 avril 2012 sera exercée par :

- M. Didier VOLFF, inspecteur principal des Finances publiques
- M. Philippe CHAUSSON, inspecteur divisionnaire des Finances publiques.

Article 2 : La décision du 12 janvier 2012 est abrogée.

Article 3 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs du département.

Fait à Guéret, le 3 mai 2012
La responsable du pôle pilotage et ressources de la
direction départementale des finances publiques de la CREUSE,
L'inspectrice principale des Finances publiques,

Signé : Stéphanie BINET.